



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/109/Add.1  
14 janvier 2008

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS et FRANÇAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS**

Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses

Réunion commune de la Commission d'experts du RID  
et du Groupe de travail des transports  
de marchandises dangereuses

Berne, 25-28 mars 2008

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA SESSION <sup>1</sup>**

Additif

Liste des documents par point de l'ordre du jour et annotations

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le premier point de l'ordre du jour provisoire concerne son adoption. La Réunion commune disposera également du rapport sur sa session de septembre 2007 tenue à Genève du 11 au 21 septembre 2007 (ECE/TRANS/WP.15/AC.1/108 - OTIF/RID/RC/2007-B et additifs).

Il convient de rappeler les points suivants:

- a) À sa session de septembre 2007, la Réunion commune a élu M. C. Pfauvadel (France) et M. H. Rein (Allemagne) respectivement Président et Vice-Président pour 2008;

---

<sup>1</sup> Voir aussi la lettre A 81-02/501.2008 de l'Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires (OTIF).

- b) Les documents de la CEE-ONU (autres que les ordres du jour ou les rapports) portant la cote ECE/TRANS/WP.15/AC.1/ sont diffusés par l'OTIF en langue allemande sous la cote OTIF/RID/RC/ suivis du même numéro de document. Par souci d'économie, les documents ne seront pas disponibles en salle. Les délégués sont priés de se rendre à la réunion munis de leur exemplaire des documents;
- c) La documentation sera disponible sur le site web de la CEE-ONU ([www.unece.org/trans/danger/danger.htm](http://www.unece.org/trans/danger/danger.htm)) en anglais, français et russe;
- d) La Réunion commune souhaitera éventuellement, si nécessaire, qu'un groupe de travail spécial se réunisse en dehors des heures de session plénière pour examiner les documents relatifs aux normes (point 3), conformément au mandat que la Réunion commune décidera;
- e) Le calendrier provisoire sera distribué ultérieurement en tant que document informel;
- f) Il est prévu que les questions relatives au Règlement intérieur figurant au point 8 soient discutées en début de session;
- g) La lecture du rapport (point 9) devrait avoir lieu le vendredi après-midi, 28 mars.

## 2. CITERNES

### Documents de référence

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/108/Add.1	Rapport du Groupe de travail sur les citernes à la dernière session
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/108, par. 3-21	Rapport de la Réunion commune à sa dernière session

### Documents à discuter

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2007/37 (Suisse), ECE/TRANS/WP.15/AC.1/108/Add.1, par. 21 et ECE/TRANS/WP.15/AC.1/108, par. 10	Refus d'attestation suite à une épreuve négative
---	--

## 3. NORMES

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2008/9 (Royaume-Uni)	4.1.6 - Dispositions particulières relatives à l'emballage pour la classe 2: normes EN ISO
--	--

#### 4. INTERPRÉTATION DU RID/ADR/ADN

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2007/61 Définition de "Liquide"  
(États-Unis d'Amérique)

#### 5. PROPOSITIONS D'AMENDEMENT AU RID/ADR/ADN

##### a) Questions en suspens

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2007/34 Conseillers à la sécurité  
(Espagne)

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2007/35 Définition des obligations de sécurité des  
(Espagne) déchargeurs

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2007/39 Section 5.3.1 – Répétition des plaques-  
(Autriche) étiquettes non visibles sur les  
wagons/véhicules porteurs

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2007/40 Modification de la disposition spéciale 653  
(EIGA)

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2007/41 Fixation du chargement sur les véhicules de  
(Commission Européenne) et document transport de marchandises dangereuses  
informel INF.10 soumis à la session de  
septembre 2007 (EIGA)

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2007/45 Appareils respiratoires conçus et fabriqués  
(Suède) et document informel INF.12 conformément à la Directive 97/23/CE (PED)  
soumis à la session de septembre 2007  
(EIGA)

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2007/59 Instruction d'emballage P 200, disposition  
(Allemagne) et document informel spéciale d'emballage (10) v  
INF.31 soumis à la session de  
septembre 2007 (AEGPL)

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2008/2 Dispositions pour les récipients à gaz des  
(Suisse) chapitres 1.8 et 6.2

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2008/5 Issue de la quarante-quatrième session de la  
(OTIF) Commission d'experts du RID (Zagreb, 19-  
23 novembre 2007)

##### b) Nouvelles propositions

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2008/1 Déchets infectieux du No ONU 3291  
(Suisse)

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2008/6 Marquage des contrôles périodiques des  
(France) récipients à pression

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2008/7 Sécurité des cartouches à gaz  
(France)

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2008/8 (France)	Définition de cartouche à gaz
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2008/10 (France)	Transport de matériel animal

## **6. RAPPORTS DES GROUPES DE TRAVAIL INFORMELS**

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2008/3 et INF.3 (CEFIC)	Rapport du Groupe de travail sur l'attribution de la disposition spéciale (DS) 274
---	---

## **7. TRAVAUX FUTURS**

La Réunion commune souhaitera éventuellement prévoir l'organisation de l'ordre du jour pour la session d'automne 2008 (Genève, 15-19 septembre 2008).

## **8. QUESTIONS DIVERSES**

ECE/TRANS/WP.15/190/Add.1	Mandat et Règlement intérieur du WP.15
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2008/4 (IRU)	Règles de procédure pour les documents informels

## **9. ADOPTION DU RAPPORT**

Conformément à l'usage, la Réunion commune adoptera le rapport de sa session sur la base d'un projet établi par le secrétariat.

-----